

VADEMECUM

GROUPES DE BESOINS

PRECONISATIONS EN MATHÉMATIQUES

★ Progression harmonisée, liberté pédagogique et différenciation

Progression harmonisée. Une année découpée en périodes et structurée :

- par les **grands domaines des programmes** (Nombres et calculs, Grandeurs et mesures, Espace et géométrie, mais aussi Organisation et gestion de données et Algorithmique et programmation), sans oublier les fils rouges de la progression verticale tout au long de la scolarité obligatoire, comme par exemples la connaissance et la maîtrise de notre système de numération, le passage de l'arithmétique à l'algèbre, l'introduction au raisonnement hypothético-déductif.
- par les **six compétences fondamentales des programmes** dans le cadre du socle commun de connaissances et de compétences (Chercher, Représenter, Modéliser, Reasonner, Calculer, Communiquer à l'écrit comme à l'oral)
- autour de la **résolution de problèmes** aux contextes familiers et concrets, visant à donner du sens aux notions abordées
- autour d'un **travail régulier** et systématique sur des **automatismes** permettant d'assurer l'acquisition de connaissances et capacités de bases et de minimiser la charge cognitive de mise en œuvre technique, élargissant ainsi le champ des démarches susceptibles d'être engagées
- par le choix de **travailler en majeures ou en mineures, selon les périodes, les diverses compétences fondamentales**, sachant qu'il importe néanmoins de consacrer du temps à ces compétences, de façon continuée tout au long de l'année et dans des proportions similaires.

Liberté pédagogique : à l'intérieur des périodes et des thématiques, chaque professeur peut choisir les contenus (automatismes, activités, situations-problème, supports), les types de tâches données aux élèves, les étayages et les parcours pédagogiques proposés à ses élèves. Il n'est donc pas forcément nécessaire d'établir une progression commune mais plutôt de se fixer des rendez-vous communs dont la fréquence et le contenu sont à l'initiative de l'équipe de l'établissement, offrant ainsi l'opportunité de rendre flexible le dispositif.

Différenciation : c'est un objectif qui prend tout son sens dans ce mode d'organisation. Il est important de la mettre en œuvre autour des quatre leviers (contenus, processus, productions, structures). Les tâches et les évaluations pourront être différenciées.

★ Répartition des semaines de regroupement en classe entière

L'utilisation de ces semaines de regroupement ne comporte pas de caractère obligatoire. Si une équipe souhaite en faire usage, elle le peut à raison de **1 à 10 semaines**. Ce choix doit être issu d'un échange entre l'équipe enseignante et l'équipe de direction.

Prévoir une à deux semaines de regroupement en début d'année peut présenter plusieurs intérêts :

- Permettre aux élèves de 6^e de s'adapter progressivement ;
- Expliciter aux élèves le fonctionnement en groupe ;
- Affiner la connaissance des élèves et celle de leur maîtrise des compétences (évaluation diagnostique) au travers d'une brève séquence (en lien ou pas avec les thématiques du programme) : mise en activité, observation des élèves pendant les activités, entretiens, ... ;
- Ajuster le diagnostic réalisé par l'exploitation des résultats des élèves aux évaluations nationales. Il s'agit de prendre appui sur les résultats et non de dupliquer une répartition.

Programmer des semaines de regroupement en cours d'année peut également présenter plusieurs intérêts :

- Pour consolider la cohésion du groupe classe ;
- Pour mettre en œuvre de projets pédagogiques transversaux, en collaboration avec des professeurs d'autres disciplines ;
- Pour établir des rendez-vous permettant aux élèves de mieux appréhender où ils en sont et ainsi consolider les acquis communs ;
- Pour établir les diagnostics nécessaires afin de gérer plus efficacement la flexibilité, notamment pour ne pas se retrouver dans l'impasse sur certains cours où l'on s'aperçoit trop tardivement que ses élèves ne peuvent pas le suivre.

★ EVALUATION

Quelles modalités d'évaluation ? A quelles fins ?

- **Évaluations diagnostiques** : pour repérer les points forts et les points à travailler avec l'élève et également pour rechercher les causes des constats réalisés
- **Évaluations formatives et formatrices** (explicitées aux élèves) : évaluer les apprentissages, permettre à l'élève de s'auto-positionner et d'identifier clairement ses réussites et ses marges de progrès
- **Évaluations sommatives ponctuelles et/ou communes**, en fin de séquence, en lien avec les compétences particulièrement travaillées : permettre aux élèves de se positionner par rapport à des attendus communs à tous les élèves.

Point de vigilance : ces évaluations sommatives ne peuvent en aucun cas se réduire à des « mini-examens » (type DNB) mais doivent permettre à l'ensemble des élèves de pouvoir en aborder la plus grande partie et de la traiter sans grandes difficultés. Lors de ces évaluations, il convient de veiller à la progressivité des exercices, avec un début rassurant, portant sur des contenus abordés régulièrement dans l'année et nécessaires à toute poursuite d'études.